VOL. XLIV SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 16 JUIN 1915

ABONNEMENTS

Canada............ $1.00 par année
Etats-Unis......... 1.50 " "
Europe............ 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

Le Manitoba
42 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.
Téléphone: Main 3377.

NOTRE PERTE, ET NOTRE DEUIL

Mgr Langevin est mort ! Voilà la douloureuse nouvelle qui s'est répandue sur notre ville et sur le diocèse de Saint-Boniface hier matin et qui a jeté dans tous les cœurs une vive consternation. Notre vénéré pasteur a rendu son âme à Dieu, mardi dans la matinée à l'Hôtel-Dieu de Montréal, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise; il venait d'assister aux noces d'or sacerdotales de Son Eminence le cardinal Bégin à Québec. Nous avions cru à la suite de sa cure apparemment heureuse du Texas qu'il nous serait conservé pendant longtemps encore. Et il meurt presque subitement, dans sa cinquante-neuvième année, loin de ses ouailles, dont il avait une tendre affection et dont il a maintenant les larmes.

Mgr Langevin a joué un rôle important et qui revêt plusieurs aspects. Il fut un pieux évêque, un puissant fondateur d'œuvres et un ardent propagateur de la Foi ; il fut aussi, dans un certain sens, un homme d'Etat. Avant lui, Monseigneur Taché avait dû, lui aussi, non pas entrer sur le terrain politique, mais empêcher la politique d'entrer sur le terrain de l'Eglise. Voilà en deux mots le résumé de la carrière politique des deux archevêques de la Rivière-Rouge. Tous deux connurent la contradiction et les âpretés de la lutte. Mgr Langevin, adressant la parole à son peuple de Saint-Boniface au jour de Pâques de l'an dernier, disait qu'il vivait dans une *Semaine Sainte permanente* et qu'il ne cesserait de boire le calice d'amertume que le jour où Dieu l'appelerait à Lui. Parole émotionnante et qui nous serre le cœur en ce moment où les cloches de la cathédrale jettent leur plainte sur la ville.

Les hommes, prêtres et laïques, qui ont travaillé avec lui et qui ont partagé avec lui le poids de la bataille, rendront hommage à sa sincérité, à son désintéressement, à la droiture de ses intentions, à la sollicitude impartiale qu'il manifesta toujours pour les intérêts de toutes ses ouailles. Nous insistons sur ce dernier point.

Mgr Langevin survint à l'époque où il fallait à la minorité catholique du Manitoba un chef de qualités exceptionnelles. Nous venions de perdre Mgr Taché, ce grand évêque si plein de prestige et d'autorité, cet homme de si merveilleuse et si transcendante personnalité ; la question scolaire devenait de plus en plus palpitante; l'avenir était chargé d'orages. Mgr Langevin arriva, en 1895, jeune, beau, éloquent, brave, doué des plus séduisantes qualités personnelles. Il choisit comme devise ceci : *Depositum custodi.* Ce dépôt, il le défendit avec énergie. Il fut non-seulement le commandant à la voix claironnante mais le bon chevalier de combat, il se jeta dans la mêlée, il affronta tous les coups; et s'il serait injuste de lui attribuer à lui seul tout le mérite de la Résistance, il faut proclamer bien haut qu'il en fut l'âme et qu'il en restera dans sa personne comme l'une des plus héroïques expressions.

Nous ne pouvons, dans le cadre d'un article écrit très rapidement, étudier en détail notre complexe question scolaire. Qu'il nous suffise de dire que le pasteur dont nous déplorons la perte s'y comporta en évêque intrépidement dévoué à la doctrine catholique, en Canadien-français d'un patriotisme tenace, en bon sujet britannique, et en fils soumis du Pape. Autant il avait, avant la publication de l'Encyclique *Affari Vos*, montré de clairvoyance à signaler le caractère dangereux du règlement de 1897, autant il montra de bonne volonté, de sincérité et de loyauté à s'en prévaloir quand Léon XIII, mesurant le terrain perdu par les catholiques, jugea que, faute de mieux, en attendant mieux, et sans rien abdiquer des principes catholiques, on devait faire l'essai de ce règlement. Mgr Langevin accepta docilement et avec un filial amour cette direction du Pape. L'encyclique *Affari Vos* devint sa boussole, et elle explique toute sa conduite. On a accusé le vénérable pontife d'avoir eu des préférences politiques, d'avoir été trop exigeant avec les uns, trop conciliant avec les autres. L'accusation ne tient pas debout. Qu'avait-il à attendre de la politique, lui évêque de Dieu pour l'éternité, religieux lié par vœu à la pauvreté, entouré au reste, de plus de considération que les hommes, même quand ils sont ministres! n'en peuvent conférer! Cet article n'est pas un article de polémique, et nous ne voulons pas soulever de discussion autour de la dépouille de notre archevêque. Nous abrégeons et nous résumons donc toute notre pensée dans ce peu de paroles : il n'y eut jamais rien, absolument rien, dans la conduite de Mgr Langevin qui pût faire croire à une alliance avec l'un ou l'autre des partis politiques. L'attitude de Mgr Langevin s'explique et se justifie entièrement par les faits publics, par l'attitude respective des chefs de partis, par les programmes, par tout ce qui constitue la situation politique générale. Il faut même être doué de peu de jugement pour prétendre sérieusement que cette conduite pouvait être autre que ce qu'elle a été.

* * *

Mais à côté de ces fortes et nécessaires vertus qui en faisaient comme le Machabée de son peuple, le prélat défunt a aussi fait preuve de qualités qui témoignaient d'un sens sacerdotal profond. Mgr Langevin fut un évêque d'œuvres et de paroisses. On ne l'a pas assez connu sous ce rapport, au moins à l'extérieur de notre province. Il a agrandi, augmenté, développé tout ce que ses illustres prédécesseurs avaient laissé. A mesure que de nouveaux centres ont surgi, l'Archevêque de Saint-Boniface a compté ses ouailles et il leur a envoyé des prêtres.



SA GRANDEUR MGR LOUIS-PHILIPPE-ADELARD LANGEVIN
archevêque de Saint-Boniface, Oblat de Marie-Immaculée, né le 23 août 1855, décédé le 15 juin 1915.

Cette sollicitude épiscopale s'est étendue à toutes les races avec une égale vigilance. Et c'était nécessaire. Ainsi le problème de la création de l'Eglise ruthène était des plus ardus: il fallait faire face à la prédication d'églises hétérodoxes, à l'hérésie, jusqu'à la méfiance de ces pauvres Galiciens, si souvent victimes de tromperies qu'ils s'étaient quelquefois retranchés dans une réserve attristante pour le missionnaire catholique. Nous ne savons rien de plus beau que ce geste de Mgr Langevin disputant au schisme et à la prédication de pasteurs étrangers à notre foi les cent mille Galiciens qui nous arrivaient des profondeurs de l'Europe et qu'il fallait à tout prix conserver à l'Eglise catholique, pour leur âme d'abord, pour la légitime sécurité du catholicisme dans l'ouest, ensuite.

A cette création d'une jeune Eglise dans les pays nouveaux de l'ouest n'a pas empêché l'archevêque de Saint-Boniface de s'occuper des vieilles paroisses, lesquelles ont prospéré visiblement.

Tout autour de nous les œuvres d'éducation et de charité ont pris un développement qui nous étonne nous-mêmes. La bonne administration matérielle n'a pas manqué, mais elle a surtout été guidée par le dévouement apostolique du pasteur. La vaste cathédrale de Saint-Boniface, notre Petit Séminaire à l'architecture si noble, la Maison Chapelle, le Couvent des Carmélites, la création d'une presse catholique en langues variées, enfin, la nomination d'un évêque auxiliaire, voilà des œuvres qui diront que si le pontificat de Mgr Langevin fut pénible pour l'évêque et ardu par certains côté, il fut aussi fécond, solide et brillant, rempli des plus magnifiques succès dans toutes les sphères où s'exerce le zèle épiscopal.

Le troisième évêque de Saint-Boniface était pourvu à un degré éminent des dons de l'intelligence. Avant de venir au Manitoba il avait pendant de longues années enseigné la théologie dans l'Est, notamment à l'Université d'Ottawa; il avait de la littérature, il aimait le beau dans les arts, et son âme vibrait à toutes les nobles poésies dont Dieu avait paré sa route : poésie des temples, poésie de la liturgie,, poésie des auteurs sacrés, poésie de la nature, poésie des amitiés profondes, poésie de la famille.

Comme orateur Mgr Langevin était remarquable; il avait l'abondance de la pensée et l'abondance de la parole; ses allocutions étaient souvent des modèles du genre. Dans les grands sermons sa méthode était à peu près toujours la même: il établissait d'abord fermement sa thèse au double point de vue philosophique et théologique, puis il laissait parler son cœur, s'embrasait, et embrasait son auditoire avec lui. Certains de ces sermons, sur l'Eucharistie, sur le Chemin de la Croix, sur le Sacerdoce, sur la Papauté, sont encore présents à notre mémoire et ne s'y effaceront jamais.

Dans la causerie, Mgr Langevin était absolument ravissant; et chose curieuse, même en parlant à trente ou quarante personnes il pouvait être aussi éloquent que devant des centaines d'auditeurs. Sa conversation était étincelante.

Le Canada français perd en Mgr Langevin un de ses fils les plus dévoués. L'archevêque de Saint-Boniface était pasteur et père de toutes ses ouailles à un égal degré, mais cette impartialité dans le devoir ne l'empêchait nullement d'avoir pour sa race toutes les prédilections permises. Avec quelle fierté il réclamait son titre de Canadien-français, de descendant de la France, de gaulois authentique ! Qui ne l'a entendu dans nos réunions patriotiques; qui ne l'a vu à l'œuvre dans nos congrès, qui n'a connu son zèle pour tout ce qui pouvait contribuer à l'avancement de notre race et de notre langue ? Il était président de la Société Historique de Saint-Boniface, et en cette qualité il avait dirigé avec un intense patriotisme les recherches qui amenèrent la découverte, en 1908, du Fort St-Charles et l'exhumation des restes de Jean-Baptiste LaVérendrye et du Père Aulneau; il a fait rééditer l'*Esquisse sur le Nord-Ouest de l'Amérique* par Mgr Taché; il s'occupait avec un vif intérêt de l'œuvre du Monument LaVérendrye; il favorisait l'établissement des *Caisses Populaires* au milieu de nous; juste à l'heure de sa mort il cherchait à raviver la colonisation française dans l'ouest canadien.

L'homme privé était exquis d'amabilité, de prévenances délicates, de courtoisie. Sa Grandeur regrettait souvent, et nous regrettames tous avec lui, que son épiscopat si chargé ne lui eut pas permis de prendre un contact personnel plus intime avec ses ouailles. Des voyages fréquents et nécessaires, des travaux nombreux et des soucis variés le tinrent souvent éloigné de nous. Mais quand il nous accueillait il le faisait à bras ouverts et nous le sentions véritablement père.

Mgr Langevin est mort paisiblement, nous disent les dépêches; détail touchant il a fait venir à son chevet ses anciens condisciples de classe. C'est Mgr Bruchési, l'éminent archevêque de Montréal, son ami de cœur, qui lui a fermé les yeux. Dieu a reçu là-haut son âme chargée de mérites; pour nous, ici-bas, nous vénérons son souvenir et nous bénirons ses œuvres.

NOEL BERNIER.

LES FUNERAILLES DE MGR L'ARCHEVEQUE DE SAINT-BONIFACE

La dépouille mortelle arrivera samedi prochain par le convoi du matin, en gare du Pacifique, à Winnipeg. Les funérailles auront lieu mardi matin. On est prié de lire le *communiqué* du palais à ce sujet.

Son Eminence le cardinal Bégin, archevêque de Québec, et Sa Grandeur Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, viendront à Saint-Boniface pour rendre les derniers devoirs à leur confrère dans l'épiscopat. Son Eminence chantera elle-même le service. Un grand nombre de prélats assisteront aux funérailles.

SON EMINENCE LE CARDINAL BEGIN

Le vénérable cardinal-archevêque de Québec a célébré ses noces d'or sacerdotales la semaine dernière. L'Eglise et l'Etat se sont unis pour présenter des vœux à Son Eminence.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface—détail navrant à noter dans notre grand deuil—a assisté à la célébration de cet événement touchant et a porté à Son Eminence les hommages de tout l'ouest canadien catholique. Le *Manitoba* se réjouit de cette démarche et présente lui-même de respectueuses félicitations au jubilaire, son plus illustre abonné.

REVUE DE LA PRESSE

La véritable héroïne : la France

Nous reproduisons du *Times* de Washington (traduction du *Soleil*), cet admirable article :

La France a été, parmi les nations belligérantes, la seule nation calme, vaillante, silencieuse et ne s'étant jamais plainte de son sort. Il y a un an, nous aurions tous été convaincus que, dans cette guerre, la France aurait été la nation la plus exaltée; que le tempérament français déborderait et qu'il serait impossible de mettre un frein à l'éloquence et au patriotisme toujours en effervescence des Français. Et, au contraire, ce sont l'Allemagne et l'Angleterre, qui ont fait le plus de bruit, qui ont donné le plus d'explications, ont fait le plus d'excuses !

La France a dû supporter le plus gros fardeau de cette guerre; son territoire a souffert plus que celui d'aucune autre nation belligérante. Mais jamais elle ne s'est plainte. Elle n'a réclamé aucun égard, aucune sympathie, aucun secours et elle a glorieusement prouvé qu'elle n'en a aucun besoin.

La France a fourni le plus grand soldat de la guerre : le général Joffre; elle a remporté la plus grande victoire: la bataille de la Marne; elle a supporté, seule, le premier croc de la guerre et en est sortie plus confiante que jamais. Les petits pays alliés avaient besoin d'argent: la France leur en a prêté. Elle a maintenu son commerce sur une base solide, son crédit est sûr; elle a abandonné toute idée d'orgueil. Se trouvant en présence d'une question de vie ou de mort, et décidée à prouver que, même si elle succombait, elle méritait de vivre, la France s'est montrée la plus noble des nations belligérantes.

La France n'avait pas de temps à perdre en discussions; elle prit son fusil et fit face au danger et, subitement, le monde découvrit que personne ne tirait tout à fait aussi bien que les Français, que personne n'était aussi décidé à se faire tuer à marcher de l'avant ou à refuser de reculer.

La bataille de la Marne et la terrible retraite qui l'avait précédée brisèrent l'offensive allemande. Il y avait peut-être alors 80,000 Anglais en France. Ils se battirent héroïquement, mais c'est au million et demi de Français, commandés par Joffre, que revient la victoire et ils l'auraient probablement remportée s'il n'y avait eu aucun soldat Anglais en France. Cependant le monde, renseigné par des nouvelles provenant pour la plupart de sources anglaises se figurait assez naturellement que c'était à la petite armée anglaise du général French que devaient revenir tous les mérites de cette victoire. On ne pouvait ni commettre une plus grande erreur, ni faire une plus grande injustice aux Français.

Mais jamais un mot de plainte, de colère, de rancune. Le but des Français est de combattre et de vaincre: ils sont heureux de l'aide qui leur a été apportée, mais s'ils ne l'avaient pas reçue ils auraient quand même combattu. Peu importe à qui reviendra l'honneur et la gloire de triompher, l'essentiel pour eux est de vaincre.

D'autres peuples — comme les Anglais et les Allemands — peuvent se laisser aller à des excès de langage ou à des manifestations de nervosités; il n'en est pas de même du solide, vaillant, calme et persévérant peuple de France: il a bien d'autres préoccupations !

Le C.P.R. va être plus occupé que jamais d'ici quelques semaines. A part le grain qu'il devra transporter, il a accepté d'être l'agent en Amérique du gouvernement russe et il établira un service de transport entre Vancouver et le port russe de Vladivostock. On sait que la Russie tire d'Amérique des quantités de choses: obus, automobiles, chevaux, harnais, etc.

Paroisse du Sacré-Coeur

Dimanche dernier, à la grand'messe, le Révérend Père Brouard, en parlant de la soirée des élèves de l'école qui doit avoir lieu dimanche prochain 20 courant à 8 heures du soir dans les salles du Sacré-Coeur, a fait une chaleureuse invitation à tous les paroissiens en les priant d'assister à cette proclamation des récompenses car, comme il l'a si justement dit, leur présence sera, non seulement une preuve de leur attachement pour l'école qu'ils soutiennent avec tant de générosité, mais un encouragement et une récompense pour nos chers enfants et, plus encore, une preuve de reconnaissance et un remerciement pour le dévouement de leurs chères maitresses. Il est donc certain que les salles seront combles, comme d'habitude, pour cette touchante fête de famille.

* * *

Dimanche soir a eu lieu l'assemblée générale mensuelle de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg. Un grand nombre était présent, il aurait dû être plus nombreux encore vu la quantité de lettres envoyées à tous les Canadines-français et à l'élément français de Winnipeg, pour annoncer cette dernière grande réunion avant la célébration de son 25ième anniversaire qui doit se fêter solennellement dans la paroisse du Sacré-Cœur, le dimanche 27 courant ; probablement, ces lettres sont arrivées trop tard à beaucoup d'entre eux pour leur permettre de remettre des engagements pris ailleurs. Malgré cela le travail fait par ceux présents a été des plus utiles pour l'organisation définitive de ces fêtes. Il a été lu par le sympathique Secrétaire-correspondant, M. L. P. Roy, quelques réponses aux invitations faites aux anciens présidents de la Société St-Jean-Baptiste, aux dignitaires canadiens-français et aux présidents de différentes sociétés de Winnipeg et de Saint-Boniface. L'on espère que ceux qui n'ont pas encore répondu enverront, également, des réponses favorables.

Une charmante invitation de M. Alexandre Bernier, secrétaire de la Société St-Jean-Baptiste de Saint-Boniface, pour la participation du Comité de Régie et des membres de celle de Winnipeg à leur fête du 24 courant a été reçue avec une unanime satisfaction, et bien que cette démonstration patriotique doive avoir lieu un jour de semaine, beaucoup se feront, non seulement un devoir, mais un véritable plaisir d'y assister.

2e liste de groupement et de souscription.—Suite

A. U. LeBel, Jos. Bernhart, Ant. Bernhart, R. Chauvière, Alf. Bédard, F. Castela, M. Lalonde, D. Lalonde, J. T. Gauthier, M. J. Lalonde, P. Decoteau, N. E. Dusseault, J. R. Carignan, E. Decoteau, Jos. Savoie, J. B. Decoteau, A. Decoteau, F. X. Decoteau, Septime Decoteau, R. Decoteau, Lucien Charon, J. Collon, L. P. Roy, J. B. Côté, Paul Bissonnette, Aug. Lalonde, Geo. Rheaume, Alex. Bernier, J. A. Hébert, J. A. Paquin, J. A. Ouellette, L. A. Larocque, A. B. Villeneuve, J. Poitras, J. H. Lauzon, O. Marquis, J. A. Manseau, J. A. Rheaume, J. L. Trudeau, A. Doiron, Alex. Gélinas, J. E. Chaput, J. A. Brunet, P. J. Poitras, J. E. N. Paul, L. Maillot, N. Pirotton, A. Lanthier, Desjardins & Frères, R. Viens, T. Gareau, A. J. Bourque, H. Ste-Marie, D. Rousseau, Ant. Dubuc, J. L. Leduc, H. Jodoin, H. Boux, A. Guay, H. Maranda, G. Pelissier, J. E. St-Jacques, J. H. Laplante, J. P. Laplante.

* * *

L'on a appris avec le plus vif plaisir, à la réunion de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg, que M. L. P. Roy, 2ième Vice-Président et Secrétaire de cette société, faisait partie, maintenant, de l'ancienne firme: Dubuc & Towers, qui dorénavant sera Dubuc, Towers & Roy. Félicitations et succès à notre très estimé jeune avocat.

Communiqué.

A PROPOS DE COLONISATION

La province du Manitoba, terre largement habitée par des Canadiens de naissance et peuplée par beaucoup d'autres nationalités, présente une grande variété dans la physionomie générale de ses habitants. La population de caractère français surtout attire mon attention. Dans le moment on fait, avec beaucoup de raison, une campagne de colonisation canadienne-française. Chaque race a sa mission instituée par la Providence. A cette mission répondent des besoins particuliers, des droits spéciaux à la propriété, des devoirs. La race canadienne-française, dont les débuts furent si honorables, devrait posséder en ce pays une somme de liberté beaucoup plus grande que celle qui lui est reconnue dans le moment.

Vos foyers chrétiens, le caractère de vos réunions publiques, de vos manifestations religieuses, comme la récente procession de Saint-Boniface, tout montre que vous êtes, Canadiens-français, dignes des droits dont vous avez hérités. Le rude labeur des pioniers qui a ouvert cette contrée de l'ouest canadien, votre long établissement à la Rivière Rouge, le sang français versé dans ce pays autrefois, le sang français versé actuellement dans la guerre de l'Europe pour le roi, la nation et les principes d'équité, tout cela vous fait une situation que personne ne peut méconnaitre.

Souvent la colonisation a pour but le succès matériel uniquement. La colonisation canadienne-française a toujours eu, au-dessus du but matériel, très louable, le bien moral des individus, des familles et de la société. Pour tout cela il faut une direction, de la bonne entente et de l'union.

Cette union d'efforts, en comprenez-vous bien toute l'importance ? On rencontre, malheureusement, trop d'indifférence. Les circonstances, l'esprit d'aventure, le caractère nouveau du pays, cela donne souvent aux jeunes gens qui n'ont pas de profession ou de métier le désir de s'éloigner de la campagne. Ces jeunes gens quittent les fermes de leur parents au printemps, vont travailler ici et là tout l'été et reviennent à l'automne et l'hiver, saisons improductives. Ceux qui s'occupent de colonisation ont un grave problème à résoudre: celui de fixer toute cette jeunesse permanemment sur des terres. Il en résultera de la richesse, de la stabilité dans la conduite, et un bien moral considérable.

Celui qui écrit ces lignes n'est pas Canadien-français, mais il sent que ce travail de cohésion de toutes les forces françaises doit arrêter l'attention de toutes les nationalités sympathiques à la langue française et à l'idée catholique. Il faut nous unir à l'effort des Canadiens-français. Il faut donc aider à la Société Saint-Jean-Baptiste. La Société Saint-Jean-Baptiste s'occupe non seulement de la ville, mais elle veut tendre la main aux cultivateurs. De bons articles ont été publiés à ce sujet dans le *Manitoba*. Les Français et Belges devraient faire partie de la Société Saint-Jean-Baptiste et s'unir aux hommes clairvoyants qui dirigent la lutte du français au Manitoba. C'est cet appel que je suis venu faire ici aujourd'hui.

UN AMI.

Société de l'Aide aux Drapeaux

St-Boniface, Man.

Opérations du bureau de placement durant les mois d'avril et de mai 1915

Placement: 31, dont 8 hommes et 23 femmes. Nationalité: Français 1 ; Belge 30. Localité: St-Boniface 23 placements. Province 8. Placements chez Canadiens 29; Anglais 2.

Président, H. BELIVEAU. Sécrétaire, OCT. RODTS. Téléphone 2355.

MUNICIPALITY OF DE SALABERRY SCHOOL DISTRICT OF ST. PIERRE CENTRE No. 1309

Notice is hereby given that by-law No. 15 of the School District of St. Pierre Centre, No. 1309 which has been passed by the Trustees of the said School District, will be submitted to a vote of the ratepayers of the said School District entitled to vote thereon at the time and place hereinafter mentioned.

The object of the said by-law, is to authorized the Trustees of the said School District to borrow the sum of Two Thousand Dollars at the rate of seven per cent. per annum, payable in twenty yearly annual instalments, for the purpose of making improvements to the Boys' School House. A vote of the electors entitled to vote thereon will be taken on Wednesday, the 7th day of July A.D. 1915, beginning at the hour of nine o'clock in the forenoon and closing at the hour of five o'clock in the afternoon of the same day in the Council's Room, at St. Pierre, Manitoba.

The Reeve will be at the office of the Secretary-Treasurer at St. Pierre, Manitoba, on the 5th day of July A.D. 1915, at the hour of one o'clock in the afternoon to appoint persons to attend at the polling place, and also at the final summing up of the votes by the Secretary Treasurer.

The Secretary Treasurer of the said Municipality shall be at his office, in St. Pierre, on Thursday, the 8th day of July A.D. 1915, at the hour of one o'clock in the afternoon to sum up the number of votes given for and against the said by-law.

Dated at St. Pierre, Manitoba, the 8th day of June A.D. 1915.

PAUL CHENARD,
Secretary-Treasurer.
Municipality of DeSalaberry.

33-35

Chronique de la Province

THIBAULTVILLE

Un Monsieur Rivard, de Montréal, vient d'arriver au milieu de nous, avec l'intention de se livrer à l'industrie du fromage. Nous lui souhaitons plein succès.

—Monsieur St-Mars, de Saint-Norbert, vient de faire l'acquisition d'une magnifique ferme de cent soixante acres, située à peu de distance de notre village. Il est actuellement à s'y construire une très jolie résidence.

—Deux messieurs de Saint-Norbert, sont arrivés ici dans le but de s'y établir; ils viennent d'obtenir quatre homesteads du gouvernement. Quatre de leurs frères doivent venir se joindre à eux pour commencer à mettre cette terre en culture.

—Tous les cultivateurs ont vu tomber avec plaisir les pluies que nous avons eues au cours de la semaine dernière. Déjà, on constate que la jeune récolte en a grandement profité.

—Depuis quelque temps, il ne se passe pas une semaine sans que notre village reçoive quelques visiteurs; plusieurs d'entre eux se rendent voir M. Edmond Smith, Président du Comité de Colonisation dans notre village. M. Smith est un de ceux qui ont vu naître notre village, qui l'ont vu grandir; il est en outre celui qui aujourd'hui travaille avec le plus d'ardeur à l'avancement de ce jeune district. Tous ceux qui désirent des renseignements sur cette localité ne sauraient donc aller les puiser à meilleure source.

DEUX FETES DANS UNE

C'est le bon Dieu qui fit les fêtes pour assaisonner de plaisirs, le voyage de l'homme sur la terre d'exil.

Toutes les fêtes ne donnent pas à un même degré, et le bonheur de l'âme, et celui des jouissances purement matérielles dans une même circonstance.

Quand les bonnes mamans disent aux petits enfants d'alentour, la veille au soir : s'il fait beau soleil demain, nous irons en pique-nique, ce sera particulièrement le vôtre; préparés tout : jouets, paniers bien remplis de fruits, bonbons, gâteaux, etc., etc.

C'est déjà des préparatifs qui commencent et nous savons par expérience s'il est enthousiaste et entraînant; l'enfant voudrait voir lever le soleil une heure après son coucher... la nuit est trop longue, mais en revanche, le lever est prompt... Puis vite la prière, hélas un peu distraite sans doute mais le bon Jésus nous le pardonnera bien pour aujourd'hui..... En marche?... avec la consigne de grande fidélité à l'ordre, qui tient plus ou moins longtemps..... On vole?... le plaisir nous emporte et le repas champêtre a bientôt fait de déguster les meilleurs paniers: la digestion de même se fait aux plus habiles courses mêlées d'une aimable variété de jeux qui nous fait arriver tout d'un bond au soir d'un beau jour, et c'est tout... Merci..... Mais deux belles fêtes en une, c'est encore bien meilleur, vous allez voir :

Depuis près d'une semaine, 50 petits orphelins et autant à peu près d'orphelines se préparent au beau jour de la confirmation... on ne parle pas de paniers (il n'en est pas besoin) Les bons Pères Chapelains de chaque catégorie sont tous à l'œuvre de la préparation des âmes pour en faire la pure demeure de l'Esprit-Saint qui doit y descendre au grand jour de la Fête Dieu... tout est prêt; temps superbe... On voit déjà venir en grande tenue le brave régiment des orphelins de St. Joseph; anxieux de recevoir l'Onction Sainte qui lese fera parfaits et vaillants soldats du Christ.

Les heureux Elus en pure et blanche toilette envahissent bientôt la chapelle, attendant Sa Grandeur Mgr Béliveau qui vient à trois heures précises, comble tous les désirs..... Et par la douce vertu de l'Onction Sainte de la puissance du divin Sacrement, pour que les petits athlètes deviennent forts dans la grande armée de l'église militante... Il semble que ce bonheur leur suffise; mais une autre joie, une agréable surprise les attend... Ils ont un parrain et une marraine: M. et Mme Horm. Béliveau qui en faisant aux petits orphelins l'honneur de les assister dans cette grande et pieuse action, s'étaient fait précéder de tout le menu désirable: pour le joyeux banquet après la confirmation... Les drapeaux flottant sur le grand préau de la cour des enfants, indiquent aux heureux convives que des mains aussi délicates que charitables ont pourvu aux joyeux ébats d'une douce fête de famille, car les petits frères et les petites sœurs des deux Orphelinats peuvent s'embrasser et sentir leur cœur battre d'un même amour, sous le même toit de la bonne Providence du bon Dieu qui pourvoit à toutes choses... Aussi les privilégiés de cette double fête terminèrent-ils en chantant de tout cœur leur pieuse reconnaissance à Sa Grandeur Mgr Béliveau, à leurs dévoués chapelains, Rév. Père Comeau, O.M.I. et M. l'abbé Lamy, puis le plus affectueux merci à M. et Mme H. Béliveau qui depuis longtemps appelés généreux bienfaiteurs, veulent bien sourire aujourd'hui au titre plus familial de: parain et maraine.

Merci, merci, pour deux fêtes dans une.

UNE ORPHELINE.



BUREAU DES TERRES DU DOMINION, DISTRICT DE WINNIPEG

Avis public est par les présentes donné que le et après le 23 de juin 1915, les terres à culture suivantes seront mises à la disposition du public qui voudrait faire ses entrées comme Homestead.

Township 17, Range 14 East of P.M. excepté toutes les terres pour écoles et aussi les terres réservées pour les pouvoir d'eau.

L. A. RANKIN,
Agent des Terres du Dominion,
32-34 Winnipeg.

AVIS

AVIS est donné par les présentes que Aimée Rita Elliott, de la Cité de Winnipeg, dans la Province de Manitoba, femme mariée, fera demande au Parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir son bill de divorce contre son mari, Dawson Whitla Elliott, de la dite Cité de Winnipeg, pour motifs d'adultère et abandon.

Daté dans la Cité de Winnipeg, province du Manitoba, ce 21ème jour d'Avril, A. D. 1915.

BONNAR, TRUEMAN,
HOLLANDS & ROBINSON,
Soliciteurs pour l'Applicante,
503-504, Winnipeg Electric Railway Chambers, Winnipeg, Manitoba.
28-42.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle du homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 de l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir un maison valant $300.

La quantité d'acres à cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

ON NE DEVINERA PAS

que vous avez quelque chose à vendre. Dites-le en annonçant dans LE MANITOBA et une foule d'acheteurs liront votre petite annonce. C'est maintenant le temps de l'annoncer à ceux qui, déménageant, cherchent un article plus gros ou plus petit.

L'Arrivée du corps de S. G. Mgr Langevin

COMMUNIQUE DU PALAIS

Tous les hommes, tous les enfants de l'Ecole Provencher, et tous les petits garçons de la ville sont priés de se rendre à la gare du C.P.R., Winnipeg, samedi matin, à 10.15 au plus tard.

Le convoi aura l'ordre suivant: drapeau anglais, drapeau Carillon Sacré-Cœur, les enfants de l'Ecole Provencher et les enfants, garçons,des écoles catholiques de Winnipeg; suivront, les hommes, les représentants des Sociétés du Sacré-Cœur, St-Jean-Baptiste, Union Nationale Métisse, Chevaliers de Colomb, Hibernians, etc.; le maire et les échevins de la ville de Saint-Boniface, le Corbillard, avec garde d'honneur de la 36ème Batterie; le clergé, voitures. On voudra se conformer, quant au reste, aux instructions de M. P. Coutu, préposé au défilé funèbre.

Le corps sera déposé à la sacristie de la cathédrale pour y être vénéré par les fidèles.

* * *

Pour tous renseignements on voudra s'adresser à M. l'abbé J. H. Prud'homme, à l'archevêché.

NOTES

Bene certati, (parole du Pape à Mgr Langevin.)

* * *

La Congrégation des Oblats perd l'un de ses plus illustres enfants canadiens.

* * *

Les drapeaux flottent en berne depuis hier matin, au Palais, à l'Hôtel-de-Ville, et généralement partout dans Saint-Boniface. Winnipeg s'associe à ces marques de deuil.

* * *

Nous donnerons mercredi une biographie complète de l'illustre défunt. Le temps nous manque absolument aujourd'hui si nous voulons aller vers nos lecteurs à l'heure ordinaire.

* * *

Les télégrammes de condoléances arrivent de toutes les parties du Canada à Sa Grandeur Mgr Béliveau, administrateur *sede vacante* du diocèse de Saint-Boniface.

* * *

Le Comité de Souscription de l'Association Saint-Jean-Baptiste, composé de MM. J. A. Beaupré, Dr N. A. Laurendeau, Alex. Bernier, W. Raymond, A. Manny, J. A. Prendergast, jr., et Ernest Gagnon, est chargé de percevoir le plus tôt possible la contribution des membres, c'est-à-dire tous les Canadiens-français. Sur chaque contribution 50 sous sont destinés à la Société Provinciale de Colonisation.

"L'ACTION CATHOLIQUE"

L'action Sociale, de Québec, est publié depuis huit jours sous le nom d'*Action Catholique*.

"En remplaçant le mot *social* par le mot *catholique*, dit notre confrère, nous croyons entrer dans les vues des Souverains Pontifes Pie X et Benoit XV: le premier recommandant d'arborer fièrement la bannière catholique, le second recommandant de n'ajouter aucun déterminatif à ce titre qui se suffit à lui-même."

Le grand journal québécois fut surtout l'œuvre de Son Eminence le cardinal Bégin; Mgr Roy en a la direction plus immédiate. Les prélats ont groupé autour d'eux des écrivains qui abordent toutes les questions avec sûreté de main, mesure et tact.

Même ceux qui n'acceptent pas toutes les vues du journal doivent lui reconnaître de la maîtrise. Pour notre part nous aimons cette grande publication catholique, nous nous croyons à son rôle nécessaire et nous sommes généralement d'accord avec son attitude.

Union Metisse St-Joseph

A une récente assemblée, les membres de l'Union Métisse de St-Vital, se sont choisi les personnes suivantes comme officiers pour l'année courante :

Président—M. Michel Lagimodière.

1er Vice-Président—M. Moïse Racette.

2nd Vice-Président—M. Urbain Delorme.

Secrétaire—M. Delph. Racette.

Trésorier—M. Jos. Lavallée.

Comité de régie—MM. Alex. Nault, Martin Nault, Dan Dumas, Albert Perreault, Adolphe Carrière et David Riel.

Chez Nous ET autour de Nous

M. Théophane Bertrand, jr., de Montréal, fils de M. Théophane Bertrand, de cette ville, est en visite dans sa famille et sera au milieu de nous pendant quelques jours.

La loi de tempérance du gouvernement Scott dans la Saskatchewan sera finalement adoptée aujourd'hui ou demain par la législature de la Saskatchewan. Le vote en seconde lecture a été de 44 voix à 5.

Cinq personnes se sont noyées dans la rivière Saskatchewan, à Outlook, jeudi dernier, dans un accident d'automobile. On traversait l'automobile dans un bac; la machine s'est mise en mouvement avant l'arrivée au rivage et les cinq occupants se sont noyés.

Les manufacturiers canadiens s'opposent à ce que le gouvernement anglais importe nos machinistes en Angleterre, même pour la confection des obus. Ils prétendent que le Canada peut tout aussi bien se charger de cette besogne.

La ville de Montréal vient de décider de paver un bon nombre de rues afin de donner de l'ouvrage aux sans travail. Les travailleurs de Montréal ont fait une grande démonstration de réjouissance jeudi soir quand ils ont appris cette nouvelle.

Edmonton aura sa part dans la fabrication des obus. Les industriels de cette ville sont à s'organiser pour pouvoir accepter d'importants contrats.

Le Grand Tronc Pacifique deviendra, dit une rumeur, chemin de fer de l'Etat depuis Halifax jusqu'à Prince Rupert, c'est-à-dire d'un bout du réseau à l'autre. Le Grand Tronc Pacifique a coûté assez cher en effet pour effrayer ceux qui devaient en prendre charge après sa construction.

MM. Marcoux & Cie., entrepreneurs, ont obtenu le contrat de la nouvelle bâtisse municipale de Fort Garry; soumission $4,900.00.

Le 18 du courant aura lieu à Winnipeg un nouveau Tag Day : se sera au bénéfice des victimes de la guerre en Pologne.

Un enfant a été tué par une automobile *jitney* mercredi dernier à Wellington Crescent.

Le gouvernement fédéral a avancé aux cultivateurs de l'ouest, entre le 1er août et le 1er décembre 1914 environ $11,000,000 pour grains de semence et secours.

Cette semaine au théâtre Walker l'actrice anglaise Mme P. Campbell jouera "Pygmalion" et "The Second Mme Tanqueray"; à l'affiche, pour le 25-26 juin "Dances Russe."

La confirmation des enfants a eu lieu à la cathédrale dimanche dernier. Sa Grandeur Mgr Béliveau officiait.

COLONIE BELGE

A la prochaine séance du comité du Club Belge qui se tiendra jeudi prochain, 17 courant, à 7 heures du soir, sera discuté le point suivant : "Comment remédier au chomage involontaire des compatriotes membres du Club." Question brûlante de grande actualité.

—Le mois de juillet approche et jusqu'ici pas de concerts publics sur le kiosque communal. A quoi cela tient-il ?

—Le grand picnic annuel du Belgian Cycling Club aura lieu le jeudi, 1er juillet prochain, Dominion Day, au parc du chemin de Springfield et ce au profit des nécessiteux de la cité.

Les journaux de Winnipeg font grand tapage de ce qu'une partie de "base-ball" ait été joué ici, dimanche dernier. Que diable on nous laisse un peu la paix. En Belgique il y a des festivités tous les dimanches et la religion ne s'en porte pas plus mal.

—Une douzaine de Belges ont fait dimanche dernier une excursion à Lorette. Sil fallait relater toutes les péripéties de ce voyage, le *Manitoba* n'y suffirait pas.

—Beaucoup de Belges retournent désappointés des travaux de chemins de fer. La situation de beaucoup d'entre eux devient très précaire. Espérons que d'ici une quinzaine beaucoup auront trouvé de l'occupation.

BELGICA.

LA GUERRE

Paris, 10.—Violent comba d'artillerie au nord d'Arras; les Français s'emparent d'un groupe de maisons à Neuville St-Vaast; ils avancent aussi au Labyrithe; ils repoussent ue attaque à Tracy-le-Mont.

Petrograde.—Combats das la région de Shivoli; sur la rivière Oniester que les Autrichiens réussissent à traverser.

La flotte russe bombarde deux villes turques de l'Asie Mineure, détruits leurs quais et coule deux vaisseaux.

* * *

La démission de M. Bryan, cause de l'étonnement à Berlin; le gouvernement défend aux journaux de commeter le fait.

* * *

Les Autrichiens réclament un succès contre les Italiens.

* * *

Paris, 11.—Nouveaux combats au nord d'Arras, en Champagne et sur la Meuse. Les Français s'emparent de quelques pièces d'artillerie.

* * *

Petrograde.—Les Russes renforcés, recommencent à attaquer, en Galicie.

* * *

Rome.—Bulletin officiel: "Rien d'important sur les frontières Tyrol-Trentin, excepté loccupation de Podestagno, au nord de Cortina. Les dépêches disent aussi que les Italiens ont pris la ville de Monfalcone, près de l'Adriatique, important centre de chemins de fer; mais la nouvelle nest pas encore confirmée.

* * *

Les Etats-Unis envoient une lent l'assurance que la marine alnouvelle note à l'Allemagne et veulemande respectera à l'avenir la vie et la propriété des citoyens américains.

* * *

Paris, 12.—Le bulletin français rapporte un progrès méthodique sur à peu près tous les points, avec les attaques et contre-attaques ordinaires.

* * *

Petrograde.—Les Russes remportent un succès important sur la rivière Oniester, en Galicie. Ils s'emparent de 17 canons, 49 mitrailleuses et font 6,700 prisonniers.

* * *

Rome.—Les Italiens bombardent les forts autrichiens de Santa Lucia et Santa Maria, (près Tolinno.) Les Italiens occupent Gradisca, Hongrie.

* * *

Paris, 14—Les Français capturent un sommet important à Souchez, région d'Arras. Ils font sauter un magasin de munitions dans le camp allemand de la région de Reims. Soissons est bombardé de nouveau.

* * *

Le bulletin italien rapporte progrès dans le Trentin et sur tout le reste de la frontière. L'armée italienne *s'ouvre un chemin en vue d'une offensive qu'elle fera au temps opportun*.

* * *

Perograde.—La lutte continue en Galicie et en Pologne.

* * *

Paris, 15.—Les Français repoussent plusieurs attaques allemandes, sur divers points de la ligne de bataille; ils avancent un peu dans la section sud-est du Labyrinthe (nord d'Arras). Le bulletin belge mentionne un engagement sur la rive droite de l'Yser, dans la direction de Dixmunde, et un bombardement intermittent par les Allemands de Ramscapelle, Peroyse, Ostkerke et Noordschoote. L'artillerie belge a répondu avec efficacité.

Les Autrichiens réclament une grande victoire contre les Russes sur la rivière Oniester; le bulletin russe ne contredit pas.

* * *

Rome.—Une bataille a lieu sur la rive est de l'Isonza, six milles au nord du chemin de fer Goritz-Trieste. L'Italie va proclamer le blocus de l'Adriatique.

L'ESPRIT FRANÇAIS NE PERD PAS SES DROITS

De l'*Echo des Marchés du Centre* :

Le *Matin*, dès l'*Aurore*, quand les poilus, au repos, ont le *Temps* et la *Liberté* de se distraire un peu, chacun va à l'*Information*, chez le débitant ou le *Figaro* du village, dans le but de se procurer le *Journal*.

L'*Echo de Paris* leur fait prêter l'oreille, car, du territorial de province au *Petit Parisien* de l'active, tous aiment la *Patrie* et sont avides de savoir si les neutres battent enfin le *Rappel* et si la conflagration ne s'étendra pas bientôt à l'*Univers*.

Lorsque le *Soleil* éclaire la campagne, le troupier, sous l'abri, éteint la *Lanterne* et lit à ses camarades les nouvelles de la guerre et les *Débats* de la Chambre. Il cite, d'après l'*Officiel*, les noms de ceux qui ont gagné la *Croix*, passe vite, comme l'*Eclair*, sur les faits divers mettant en lumière les travers de l'*Humanité*, mais s'attarde avec plaisir sur les articles empreints d'esprit *Gaulois*.

Puis les hommes échangent leurs impressions sur l'*Action Française* dans les Dardanelles, qui est l'*Evénement* du jour. On parle de la *France de Demain*, de l'union sacrée des citoyens, de la fin de la *Bataille syndicaliste* ainsi que de la *Guerre sociale*. On pense à l'avenir de la *République Française* et l'on conclut que, si l'on ne veut pas qu'elle devienne une toute *Petite République*, si l'on désire conserver la *Libre Parole*, ne pas perdre les *Droits de l'homme*, afin de ne pas être contraints de subir le sort de l'*Homme enchaîné*, il faut lutter jusqu'au bout pour imposer la *Paix* aux Boches et détruire l'*Autorité* de l'*Intransigeant* kaiser, qui veut singer le *Petit Caporal*. C'est le seul moyen *Radical* d'en finir avec les Barbares qui ne sont plus du *Siècle*.

Le *Bulletin des Armées* intéresse beaucoup les soldats, le *Cri de Paris les amuse*, de même qu'*Excelsior*, le *Miroir* ou l'*Illustration* sont, pour eux, un régal des yeux. Mais sitôt qu'un *Petit Journal* d'intérêt local, donnant des nouvelles du patelin, parvient jusqu'aux tranchées, il faut voir comme il est parcouru.

LA DEMISSION DE M. BRYAN

(*La Presse*)

Le plaidoyer récent, fait par le gouvernement de Berlin en vue de justifier les attaques de ses sous-marins contre les vaisseaux neutres et contre le *Lusitania* en particulier, suintait trop le mensonge et la mauvaise foi, pour ne pas espérer que le cabinet de Washington lui ferait une réponse prompet, sévère et conforme à la dignité du peuple américain.

Comment se fait-il donc que cette seconde mise en demeure, que tout le monde prévoyait plus énergique, plus claire et plus indignée que la première, n'ait pas encore pu trouver le moyen de sortir de la Maison Blanche? Le mystère nous paraît aujourd'hui tout éclairci. C'est M. Bryan, le secrétaire d'Etat des Etats-Unis, qui a été la cause de ce retard inopportun. Cédant à l'influence de son génie pacifiste, aux représentations de l'ambassadeur Bernstoff, et probablement aussi à la crainte de mécontenter l'élément germanique de son pays, il s'est efforcé de faire traîner un acte diplomatique pressant, qui devait jaillir de l'âme américaine comme l'éclair jaillit du nuage, et que la courtoisie audacieuse et plus ironique qu'innocente du communiqué allemand avait rendu nécessaire.

M. Bryan, qui est plus poète qu'homme d'Etat, plus idéaliste que lutteur politique, a eu heureusement l'intelligence de s'apercevoir qu'il n'était pas à sa place à côté de M. Wilson. Sa démission, loin d'être une perte pour le peuple américain, dans les circonstances actuelles, fera plutôt disparaître une source de faiblesse dans le cabinet de Washington qui, à cause de ses lenteurs a déjà créé l'impression qu'il avait peur de l'Allemagne et qu'il regrettait sa première attitude.

L'influence de M. Bryan aggravait les tendances pacifiques de M. Wilson, qui a vécu la vie paisible et intellectuelle de l'Université, mais, qui, au besoin, sait se rassaisir et faire passer les nécessités du jour avant les théories.

L'empressement avec lequel le président Wilson a accepté la démission de M. Bryan nous dit assez quelle sera la nature de la future sommation américaine. Et personne ne doit comprendre mieux que les politiques de Berlin que les Etats-Unis ne refuseront pas de se battre pour assurer sur les navires neutres la vie et la propriété des citoyens américains.

Les lettres officielles échangées par le Président et son Secrétaire mettent en lumière les sentiments d'estime et d'amitié profonde que les deux hommes d'Etat américains ont entretenus et conservent encore l'up pour l'autre. L'avenir nous dira d'une manière précise en quoi ilse ont différé d'opinion sur l'attitude à prendre vis-à-vis de l'Allemagne. Nous croyons cependant que M. Bryan était favorable à des négociations prudentes. patientes et sujettes à des discussions interminables, tandis que M. Wilson veut couper court à la controverse, et régler son point immédiatement pour éviter à la République américaine, dans l'avenir, le ridicule et le mépris dont les journaux allemands l'ont couverte trop longtemps.

* * *

(*Le Devoir*)

Quant à M. Bryan, quoi que l'on pense de l'homme et de sa carrière politique, la dignité de sa démarche lui mérite le respect des gens qui pensent et les insultes des gens qui hurlent et qui spéculent avec une honteuse avidité sur les flots de sang humain. Ainsi que la *Gazette* le faisait observer, hier, le temps n'est pas propice aux protagonistes de la paix, mais "il est possible que, dans un avenir assez rapproché, le monde appréciera mieux l'humanité des desseins que M. Bryan s'est efforcé de promouvoir."

UN DES ASPECTS DE LA SITUATION

(*Le Droit*)

La chute du gouvernement Roblin fait l'affaire des francophobes dont la forte partie sont des ennemis jurés de l'Eglie; leur principal organe s'en réjouit et ses compagnons de lutte contre les écoles bilingues ne disent mot, ils approuvent donc cette insulte.

C'est là un fait plus significatif qu'on est porté à le croire. Pour nous il lève un coin du voile qui cache encore l'abîme que des sapeurs hardis et très habiles sont à creuser sous l'édifice, pendant que l'on refuse de croire aux cris d'alarme jetés par le gardes des avants-postes. La lutte pour les écoles bilingues n'est que le prélude d'autre attaques plus sérieuses et plus directes contre la justice, le droit naturel des parents, la liberté de l'enseignement et l'esprit catholique. Il y aura avant longtemps des responsabilités terribles à établir. Espérons que la Providence donnera aux Canadiens-français assez de force et de courage pour résister à l'assaut de leurs ennemis coalisés et prévenir un désastre.

LES CANADIENS ET LA GUERRE

On est généralement d'opinion que les Canadiens-français n'ont pas eu souvent l'occasion de manifester leur valeur sur les champs de bataille, depuis la cession du Canada par la France. A l'occasion du récent départ d'un régiment composé uniquement des descendants des premiers colons du pays, il est intéressant de constater qu'il ne s'est guère passé un quart de siècle sans que les milices canadiennes-françaises eussent à prendre les armes.

Après le départ du drapeau des rois de France, les Canadiens se montrèrent loyaux à la couronne britannique. En 1775, ils prêtent un généreux concours au gouverneur et à ses troupes pour repousser l'invasion américanie. C'est grâce à eux que le dernier siège de Québec tourna au désavantage des envahisseurs.

De 1812 à 1815, on trouve encore nos milices au champ d'honneur. Le seul nom de Salaberry ou de Châteauguay est suffisant pour rappeler le plus bel exploit de cette guerre ,dont le mérite revient entièrement à nos soldats et à leurs capitaines.

En 1837 et 38, années douloureuses, on fut témoin de l'immolation des patriotes canadiens-français dont le sacrifice démontrait l'héroïsme, puisqu'ils se battaient contre un pouvoir tyrannique sans aucun espoir de vaincre !

En 1866 et en 1870, les échauffourées des Féniens donnèrent lieu à quelques épisodes militaires où l'entrain de nos soldats fut remarqué. En 1869 et en 1885, des troupes canadiennes-françaises prirent part aux expéditions contre les métis rebellés du Nord-Ouest.

Enfin, lors de l'expédition de Khartoum et de la conquête du Transvaal, les volontaires canadiens-français étaient nombreux dans les contingents qui combattirent avec les troupes anglaises, dans ces guerres de la mère patrie en dehors du territoire canadien.

Aujourd'hui, il y a plus de 3,000 Canadiens-français qui combattent déjà dans l'armée du général French, tandis que 1100 camarades viennent de débarquer en Angleterre pour aller bientôt combler les vides creusés par la mort dans les rangs de ces héros. En même temps, deux autres régiments de nos frères par le sang sont à se préparer à partir, dont l'un est avancé dans son entraînement et l'autre en bonne voie de formation.

Bon sang ne sait pas mentir, et si quelqu'un a pu douter jamais que nos ancêtres eussent légué leur valeur militaire et leur courage à leur descendance, les événements démontrent qu'on a eu tort de ne pas se souvenir de ce vieux proverbe.—*L'Evénement*.

COMMENT EN VENIR A BOUT

Les puissances alliées ne devront pas seulement vaincre l'Allemagne sur les champs de bataille, il leur importera en outre de la supplanter sur tous les marchés du monde. Ecraser sa puissance militaire et détruire sa domination commerciale, voilà donc la tâche qui incombera à l'Angleterre, à la France et aux autres puissances alliées.

M. Milland suggère, dans l'*Eclair*, de Paris, de former une vaste entente commerciale qui empruntera aux "Comptoirs d'achats", aux "Bureaux de vente", aux "ententes de prix" et à "la représentation en commun" tous les moyens, tous leurs avantages. Il croit que le projet de fonder les Etats-Unis d'Europe peut être aujourd'hui partiellement réalisé.

"Agir ainsi, dit M. Millaud, c'est éviter à l'industrie la surproduction qui entraîne les crises, doter le commerce de nouveaux débouchés, forcer les banques à restreindre leurs prétentions à la juste conception de leur rôle commercial, et au point de vue social, associer dans un but d'intérêts communs tous les frères d'armes qui s'étant connus au feu, continueront après la guerre à combattre pour l'idéal d'honneur dont ils furent les champions.

"Immense "Zollverein", cette association douanière des alliés, prélude de la formation d'une unité générale entre eux, ne saurait avoir sur les destinées des peuples qui en bénéficieront que les plus heureuses conséquences.

"Complète, par la diversité des aptitudes, des qualités et des moyens afférents à chacune des races qu'elle groupera, cette entente sera le type le plus parfait de l'Association."

"Mais, comment atteindre ce but, en dehors des lois et décrets qui doivent en favoriser la réalisation ?

"Il faut fonder entre alliés de vastes associations qui, sociétés spéciales, complètement indépendantes des sociétés productrices adhérentes, achèteront dans des conditions déterminées, la totalité de la production des manufactures associées pour la vendre au mieux des intérêts de tous, à l'abri de toute concurrence entre elles, et en tenant compte des conditions commerciales partout où celle-ci pourrait se faire sentir.

"Ces associations achèteront et vendront seules la production des usines qui adhèreront à leur organisation, empêchant ainsi la surproduction et ses conséquences.

"Cette façon d'opérer, incitera le manufacturier à perfectionner son outillage et ses moyens de fabrication. Elle fixera entre les intéressés les prix de vente, traitora en gros pour l'achat des matières premières et répartira les commandes entre les usines tant au point de vue des débouchés qu'à celui du quantum.

"Puissante, au point de vue financier, elle distribuera en fin d'exercice au pro rata des livraisons faites, les bénéfices qui résulteront de la différence entre le prix d'achat à l'usine et le prix de vente à la clientèle."

Les Chambres de commerce, en particulier celle de Paris, seront priées de créer immédiatement cette organisation qui, centralisant les intérêts, permettra à la France et à ses alliés de bénéficier incontestablement de tous les avantages de la victoire.

LES MOTS HEROIQUES

A l'hôpital, un "Poilu" vient d'être amputé d'une jambe. A peine sorti du sommeil anesthésique, il constate l'effet de l'opération et, contemplant le lamentable moignon qui lui reste, il s'écrie d'abord :

—Mazette, ils m'en ont enlevé un morceau !...

Puis, souriant à l'infirmière qui le soigne :

—C'est mon beau-frère qui va en faire une poire ! ajoute-t-il... Il est cordonnier. Il me faisait payer dix-huit francs mes godillots. Maintenant, je ne lui en donnerai plus que neuf !...

LA TRAHISON DU GENERAL DE WET

Londres, 12.—Le général Christian DeWet, un des chefs de la révolte sud-africaine contre la Grande-Bretagne, a plaidé innocence à l'accusation de haute trahison portée contre lui à l'ouverture de son procès à Bloemfontein, hier, dit une dépêche de l'agence Reuter.

L'acte d'accusation porté contre lui est très volumineux et dit qu'il s'est livré à des actes séditieux et à des paroles propres à inciter à la révolte.

Le procureur-général Degager conduit la cause du gouvernement et trois juges siègent pour recevoir les témoignages.

Le général DeWet a été capturé le 1er décembre 1914, sur une ferme à Waterburg, Afrique, par une brigade montée sur des automobiles.

Abonnez-vous au "MANITOBA" $1.00 par année.

Tenders for school building

Sealed Tenders in bulk for all trades, EXCEPT heating, ventilating, plumbing and electric wiring will be received until 8 o'clock p.m., on Tuesday the 29th day of June 1915, by the School Trustees for the School District of Saint Boniface No. 1188 for the erection and completion of a school to be known as "King George the Fifth" on the west side of Youville Street between Horace and Eugenie Streets in the City of Saint Boniface, Manitoba, in accordance with plans and specifications prepared by Henry W. Greene, Esq., Architect, 303 McGreevy building, Winnipeg, Manitoba.

Tenders will also be received at the same time for the heating, ventilating, plumbing and electric wiring work in accordance with drawings and specifications prepared by S. S. Kennedy, Esq., Consulting Engineer, 200 Carlton building, Manitoba.

The drawings and specifications may be seen at the office of the School Trustees, Provencher School, St. Boniface, Manitoba, or at the offices of the Architect or Engineer on and after Tuesday the 15th of June, 1915, between the hours of 9 a.m. and 5 p.m., daily.

All contractors desiring any drawings and specifications for their individual use may obtain the same on application to the Architect or Engineer accompanied by a cheque of $10. After deducting the actual costs of blue printing each set of drawings and specifications, the balance will be returned to the Contractor when the blue prints are returned.

Each tender shall be accompanied by a marked cheque equal in amount to five per cent. of the amount of the tenders. This cheque will be forfeited to the School Trustees if the Contractor fails within reasonable time to enter into a contract with the said Trustees for the erection of said School building when required so to do.

The lowest or any tender not necessarily accepted.

Dated at St. Boniface, Manitoba, this Ninth day of June, A.D. 1915.

G. A. ROCAN,
Secretary-Treasurer of School Board,
Provencher School, St. Boniface, Man.
32-33

Nos lecteurs qui sont arriérés dans la solde de leur abonnement sont priés de se mettre en règle. Une piastre, c'est peu pour un particulier, mais l'accumulation de toutes ces piastres isolées, ça ferait un bien considérable au journal.